

## Loi El Khomri : plusieurs ministres poussent à "équilibrer" le texte

AFP le 21/02/2016 à 18:23



La ministre de l'Environnement Ségolène Royal aux Mureaux, dans les Yvelines, le 5 février 2016 ( AFP/Archives / KENZO TRIBOUILLARD )

Royal, Ayraut, Touraine... comme le chef du PS, plusieurs ministres ont souhaité dimanche que le projet de réforme du droit du travail évolue pour aboutir à un texte "équilibré" que la gauche puisse voter, mais François Hollande a prévenu qu'il ne faudrait pas "dénaturer" le projet.

Le projet de loi de Myriam El Khomri doit être présenté le 9 mars au Conseil des ministres et discuté à l'Assemblée nationale en avril.

Depuis que ses grandes lignes ont été dévoilées, le projet suscite de vives réactions à gauche, mais aussi chez les syndicats, y compris la CFDT, qui a pourtant accompagné les principales réformes sociales du quinquennat Hollande.

Alors que la ministre du Travail n'a pas exclu le recours au 49-3, permettant une adoption sans vote, Ségolène Royal (Environnement), Jean-Marc Ayraut (Affaires étrangères) et Marisol Touraine (Affaires sociales), ont insisté sur le nécessaire "dialogue" avec les parlementaires pour les convaincre.

"Il faut jouer le jeu, pleinement, de part et d'autre, pour faire en sorte que le texte qui sortira soit un texte équilibré, qui sera à la fois un outil pour mettre plus de souplesse (...) mais aussi plus

de garanties pour les salariés dans leur parcours professionnel", a dit l'ancien Premier ministre sur France 3.

Marisol Touraine a elle clairement souhaité que "la gauche puisse voter" la future réforme, sans recourir au 49-3, ajoutant: la loi "doit convaincre, doit rassembler dès lors que c'est une loi d'équilibre".

Interrogé sur ce point dans l'avion qui le conduisait en Polynésie, le chef de l'Etat a répondu: le 49-3, "on l'a déjà utilisé mais le mieux est de trouver une majorité". Le Premier ministre Manuel Valls avait eu recours au 49-3 en 2015 pour faire adopter la loi Macron.

"Cette majorité sera à trouver dans la discussion, dans le débat mais il ne faut pas que le texte soit dénaturé", a dit le président alors que trois de ses ministres ont clairement plaider pour que le texte bouge, dans le sillage du premier secrétaire du PS Jean-Christophe Cambadélis.

Le texte "tel qu'il a été soumis au conseil d'Etat" doit "être rééquilibré", demande le numéro un du PS dans le Journal du dimanche. Il déplore "une pression idéologique qui veut faire croire que le chômage est dû au code du travail".

Mme Royal a estimé qu'il fallait "continuer à travailler" afin de "trouver le juste équilibre entre quelles nouvelles flexibilités on peut apporter au marché du travail, sans remettre en cause la sécurisation des travailleurs et les acquis sociaux".

"Il ne faut pas être sourd ni aveugle, on voit bien la montée des objections", a reconnu la ministre de l'Environnement.

Le texte pourrait évoluer d'ici à sa présentation en Conseil des ministres, a sous-entendu Jean-Marc Ayrault en refusant de "décortiquer, article par article, ce qui ne sera peut-être pas complètement retenu par le conseil des ministres du 9 mars".

Pour sa part, Mme Touraine s'est dite "sensible à ce que dit Laurent Berger (numéro un de la CFDT, ndlr) qui pense qu'un autre équilibre peut être construit".

"Plus de souplesse, cela va amener des salariés à être confrontés à des licenciements. Il faut que les contreparties soient fortes et ces contreparties, elles sont financières", a-t-elle déclaré en évoquant le plafonnement prévu des indemnités prud'homales. "Si on prévoit des plafonds, on peut aussi prévoir des planchers", a-t-elle estimé.

Myriam El Khomri défendra son projet de loi devant le bureau national du PS le 7 mars.